

N° 15

JUIN
2010

PARCOURS

JOURNAL INTERNE D'IGRETEC

EN CHANTIER

L'évolution favorable de dossiers stratégiques

IGRETEC



Futur siège :
le projet sur les rails
Le contrat d'égouttage
Les bonnes nouvelles
de l'Aéropole



DANS CE NUMÉRO...

- 3** L'ANIMATION ÉCONOMIQUE FAIT SON CINÉMA
- 4** MARCHÉS REMPORTÉS
- 5** DU CONTRAT D'AGGLOMÉRATION AU CONTRAT D'ÉGOUTTAGE
- 6** MAYENCE : LE PROJET ENFIN SUR LES RAILS
- 8** LES BONNES NOUVELLES DE L'AÉROPOLE...
- 9** CMMI, NOUVEAU FLEURON DU BIOPARK
- 10** LE ROND-POINT PASSE AU VERT
- 11** NOUVEAUX SITES INTERNET ET INTRANET
- 12** PERSONNEL EN MOUVEMENT

ÉDITO

I G R E T E C



Ces derniers jours, de nombreux dossiers sortent de terre, grues et pelleteuses s'en donnent à cœur joie.

Les travaux d'extension à la station d'épuration de Montignies-sur-Sambre avancent à grands pas. L'Aéropole est à un tournant, de nouveaux bâtiments sont en chantier pendant que des projets ambitieux se mettent en place. Les aménagements vont bon train sur les parcs d'activités économiques de Jumet « Serna » (photo de couverture) et « Airport » qui permettront dans un proche horizon de reconstituer l'offre de terrains.

La très bonne gestion de la crise relative aux odeurs incommodantes à Goselies par nos équipes a prouvé que nos valeurs « intégrité, solidarité, responsabilité » n'étaient pas dénuées de sens. Enfin, félicitons le Service Exploitation des Ouvrages d'Épuration et de Démergement qui a brillamment réussi son deuxième audit de suivi relatif à la mise en œuvre d'un système de management de l'environnement suivant la norme ISO14001. Celui-ci s'est déroulé les 25, 26 et 27 mai 2010 et a été couplé avec l'enregistrement EMAS de deux stations d'épuration, celles de Marchienne-au-Pont et d'Erpion ainsi que leurs stations de pompages, de démergement et les collecteurs.

Le prochain audit externe prévu en mai 2011 sera consacré à notre 4^e recertification ISO14001 et à l'édition d'une déclaration environnementale complète.

Bonne lecture, bon PARCOURS.

Rédaction :

Isabelle FELIX
Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réunir nos informations.

Éditeur Responsable :

Marc DEBOIS,
Boulevard Mayence, 1 - 6000 Charleroi

Conception graphique, mise en page et impression :

MWP COMMUNICATION SPRL

Crédits Photographiques :

IGRETEC - A. Van Battel - B. Fahy - Asymétrie

Une idée, un avis, un commentaire ?

Contactez Isabelle FELIX (071/202874)
isabelle.felix@igretec.com

LES MIDIS DU MANAGEMENT PRENNENT DE LA HAUTEUR

Le 3 mars, Vladimir PLETSEK, candidat astronaute belge, est venu parler avec passion de la préparation des missions habitées d'exploration martienne. L'occasion de découvrir l'importance du facteur humain et de la coopération... comme pour tout autre type de projets! Après objectif lune avec Apollo 13, la centaine de managers présents a pu aller plus loin, plus haut en compagnie d'un Commandant d'équipage de simulation de missions martiennes.

Le 5 mai, l'Animation Economique d'IGRETEC accueillait Pierre GUILBERT. Pour sa troisième participation, il aborda le management humain à l'ère de l'Homo Connectus devant la centaine de managers présents.

Enfin, pour clôturer en beauté la saison des Midis du Management, le Département « Animation économique » organisait le mercredi 16 juin, à destination des entreprises, une séance un peu spéciale à la distillerie de Biercée sur le thème: « tisser son réseau, mode d'emploi ».

Pour le Manager moderne, la qualité du réseau est essentielle et un des facteurs de réussite. Mais, comment définir les « réseauteurs »? Comment réseauter efficacement? Quels pièges éviter?

En guise de réponse, Klein BARNUM a présenté une pièce de théâtre interactive et ludique devant plus de 350 participants. Sa troupe a initié à l'art du « réseautage » au travers des sketches et de situations précises.

Grâce à l'interaction avec les comédiens, chaque « Midi Manager » a pu se livrer à des travaux pratiques dès la fin de la séance et dresser un cadre de référence: ce qui est permis ou pas, ce qu'il faut faire ou éviter.

Toutes les infos, photos et vidéo sur le blog www.animationeconomie.be.



L'animation économique est toujours en recherche de formules originales pour assurer entre autres, ses missions d'information. C'est ainsi qu'elle a emmené, fin avril, un groupe d'entreprises sur le tournage de Largo Winch II, adaptation cinématographique de la BD éponyme bien connue, pour une séance d'information sur le tax shelter.

LE TAX SHELTER EST un mécanisme fiscal fédéral qui stimule la production d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques. Toute société belge qui souhaite investir dans une production audiovisuelle via ce mécanisme peut bénéficier d'une exonération de ses bénéfices. Le système connaît un réel succès et les tournages se multiplient aux quatre coins de la Wallonie. Actuellement, rien que dans la région de Charleroi et du Sud Hainaut, des films tels que « Diamant 13 » avec Gérard DEPARDIEU, « Largo Winch II » avec Tomer SISLEY ou encore « Rien à déclarer » de Danny BOON, pour ne citer qu'eux, ont choisi notre région.

IGRETEC crée et anime des groupes thématiques en vue de développer des synergies et partenariats d'entreprises du même secteur. Le premier-né de ces réseaux, baptisé **PITCH** (Partenaires Image Technologie Charleroi), est actif dans le domaine audio-visuel. Ce sont les éditions Dupuis, membres du réseau, qui ont facilité

la mise sur pied de cette organisation, occasion rêvée d'une séance d'information au sujet du tax shelter.

Les entreprises de notre région présentes sur le tournage, sur le site de Carsid, fin avril ont ainsi pu rencontrer la productrice du film ainsi que le scénariste de la BD, Jean VAN HAMME et même déjeuner en compagnie de l'équipe du tournage. La productrice n'a pas hésité à expliquer en détails les rouages du montage financier.

« *Ce qui m'a le plus frappé*, nous explique Thibaut LOUPPE, conseiller économique présent sur le tournage, *c'est la taille et le professionnalisme de cette entreprise. Une vraie fourmilière dans laquelle chacun sait précisément le rôle qu'il a à jouer. Certains tournent, d'autres aménagent les scènes pendant qu'une équipe prépare les voitures. Et puis, ce qui est impressionnant également, c'est le facteur « temps ». Une journée complète de tournage représente au final une scène de seulement 20 à 30 secondes!* »

TAVOLA 2010 : NOS PRODUITS LOCAUX REPRÉSENTÉS À COURTRAI



LE DÉPARTEMENT « ANIMATION ÉCONOMIQUE » d'IGRETEC a participé au Salon TAVOLA, le plus important des salons agro-alimentaires professionnels européens qui s'est déroulé à Courtrai du 14 au 16 mars 2010.

Il y a accompagné six entreprises de la région: Chimay Tradition, L'Artisan Gourmet, Sodial,

Distillerie de Biercée, Maison Noirhomme et Couleur Chocolat. 6 entreprises qui offrent des produits de bouche fins, que ce soit le chocolat, le vin de fruit, les spiritueux, la pâte feuilletée ou encore le saumon fumé. Ces entreprises se sont associées pour rejoindre le « Village Gourmet Transfrontalier » et ont ainsi pu bénéficier d'avantages logistiques, financiers et promotionnels, tout en gagnant en visibilité. Séparément, leur participation n'aurait sans doute pas été envisageable: le département leur apporte une aide administrative, mais également médiatique et en termes de marketing.

IGRETEC joue là un rôle de facilitateur, en permettant à ces entreprises de disposer d'une vitrine stratégiquement située, permettant le networking. Une façon de mettre en avant un savoir-faire local dont nous pouvons être fiers!

UN COCON DESSINÉ PAR NOTRE BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études vient de remporter, grâce à entre autres à une offre particulièrement soignée, le marché relatif à la construction d'une crèche de 36 places à Ecaussinnes, dans le quartier « Bel Air ». « Notre expérience dans la réalisation de ce type de projet s'est avérée payante », nous explique Stéphanie AMEELS, architecte. « Et c'est un défi tout à fait passionnant... ».

LA SPÉCIFICITÉ RÉSIDE DANS l'intégration du bâtiment dans un contexte urbain assez hétéroclite, comprenant de l'habitat mais aussi une zone semi-industrielle. Un plan en carré, inspiré par une ferme en carré avoisinante, a été retenu, dessinant la crèche autour d'un patio, espace de jeux totalement sécurisé dans lequel seuls les puéricultrices et les enfants ont accès. « L'idée de départ est de créer un cocon, dans lequel la symbolique du cordon ombilical est omniprésente. » Trois sections cohabitent : celle des bébés, celle des moyens et celle des grands. Le travail au niveau de la fonctionnalité du lieu a été très poussé, avec des flux de circulation spécifiques pour les parents et le personnel et des circuits « propre » et « sale ». Différentes unités indépendantes sont prévues : zone de soin, zone de jeux, zone de sommeil, agences de façon à permettre une surveillance optimale, mais aussi le respect des règles d'hygiène. La modularité des espaces a été

poussée à l'extrême grâce à des cloisons escamotables, permettant de larges zones collectives.

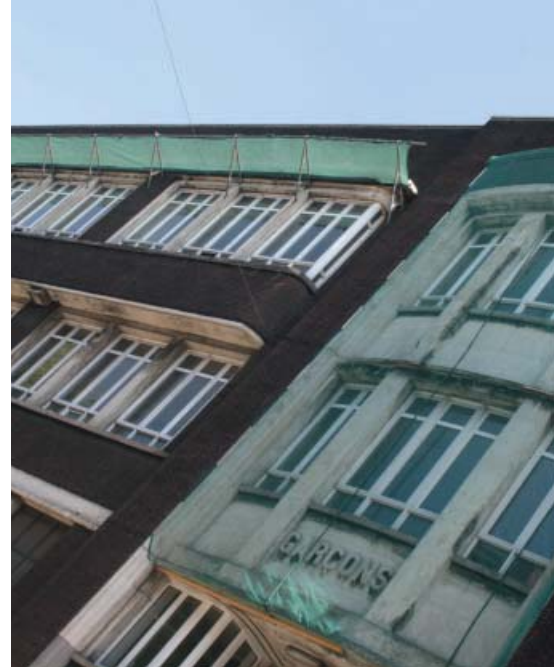
Un mur directionnel part depuis l'accueil et se prolonge en longs portiques en assumant une fonction de liaison entre les lieux clos et l'espace extérieur.

Le bâtiment, comme tous ceux construits par IGRETEC, fera la part belle au développement durable par l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que l'optimisation de la performance énergétique. Penser développement durable, c'est également penser au devenir d'une construction et en étudier les possibilités d'extensions, qui pourraient permettre d'accueillir d'autres services connexes tels que les services l'ONE (consultations) ou encore des formations liées à la petite enfance.

La demande de permis d'urbanisme devrait être déposée cette année et les travaux débuter en 2011.

ERQUELINNES : HALL OMNISPORT

LA PREMIÈRE PIERRE DU hall omnisport d'Erquelinnes a été posée le jeudi 3 juin. IGRETEC a remporté l'appel d'offre européen et est ainsi auteur de ce projet qui devrait aboutir au printemps 2011. L'accent a été mis sur une architecture en courbe, avec une longue façade convexe de 40 mètres. La cafétéria offrira une vue panoramique sur la salle omnisport mais aussi sur le port de plaisance. Partout la lumière naturelle est privilégiée par des verrières et des bandeaux vitrés.



MARCHÉS REMPORTÉS

IGRETEC a remporté, en association avec le groupe italien « Save Engineering », le marché relatif à la première extension du terminal de Charleroi Airport BSCA. Un contrat qui porte sur 1 200 m² et 3 « gates », dans la prolongation de l'existant.

IGRETEC assure un rôle de coordinateur en prenant en charge la gestion administrative, le suivi de chantier, l'aide logistique et légale, la planification. L'avant-projet, présenté à BSCA, exploitant de l'Aéroport et maître d'ouvrage, est en cours de réadaptation au vu du nombre croissant de destinations.



Le projet prévoit également le renforcement des structures dans l'objectif d'anticiper la création d'un étage supplémentaire. La demande de permis d'urbanisme sera déposée début juillet.

Autre bonne nouvelle : Amibis, une asbl active dans l'insertion socio-professionnelle a chargé le bureau d'études de la rénovation des façades de l'immeuble situé rue de la Digue à Charleroi.

DU CONTRAT D'AGGLOMÉRATION AU CONTRAT D'ÉGOUTTAGE

Le 29 avril dernier, le Gouvernement wallon approuvait le projet de « contrat d'égouttage » visant à remplacer le « contrat d'agglomération » en vigueur depuis 2003 et établi entre la Région wallonne, les Communes, les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) et la Société publique de Gestion de l'Eau (SPGE). A cette occasion, IGRETEC et la SPGE ont convié, le 18 juin, les communes du territoire géré par l'OAA à une séance d'information et de présentation de ce nouveau contrat.

D EPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA SPGE investit en matière d'égouttage communal dans les zones prioritaires d'assainissement. Pour que les communes accèdent à cette méthode de financement, qui comprend le paiement de l'égouttage par la SPGE et le remboursement par les communes de 42 % du montant htva des travaux, la commune, la SPGE et l'organisme d'épuration agréé (IGRETEC) devaient établir une convention qui s'appelle contrat d'agglomération. Ce contrat couvrait le bassin hydrographique d'une station d'épuration. A ce contrat venaient s'ajouter des avenants qui précisaient les rues concernées. C'est-à-dire celles faisant l'objet d'un investissement repris au plan triennal des communes et

acceptées par la SPGE. Une commune pouvait avoir 5 ou 6 contrats d'agglomération et des avenants au plan triennal. **Les contrats d'agglomération seront donc remplacés par un seul contrat d'égouttage dans lequel la commune, la SPGE et l'OAA déterminent les droits et les obligations de chacun** et il n'y aura plus d'avenants. Les principales modifications du dispositif portent sur l'adaptation aux exigences européennes, la continuité du financement et le suivi administratif.

« Ce qui va, notamment, changer dans la pratique, nous explique Francis Van Renterghem, c'est que même si le plan triennal est approuvé par la SPGE et la Région wallonne, un avant-projet d'égouttage

est demandé pour confirmer les valeurs financières inscrites au plan triennal ; si on s'en écarte trop, la SPGE pourrait décider de ne pas investir. Deuxième changement : la commune ne peut plus prévoir de rénovation unique de la voirie sans avoir examiné la qualité de l'égouttage existant. »

Troisième changement, la participation financière des communes est modulée en fonction de la densité de la population située le long l'égout à créer.

Réunies le 18 juin dernier à la Distillerie de Biercée, les communes ont pu entendre les orateurs de la SPGE et d'IGRETEC présenter les principes de ce nouveau contrat.

ÉMANATIONS À GOSSELIES : UNE CRISE GÉRÉE AVEC PROFESSIONNALISME

Souvenez-vous, le mardi 18 mai dernier, des odeurs incommodantes rue du Faubourg de Bruxelles à Gosselies entraînaient l'évacuation de plus 3 000 élèves ainsi que d'une crèche. Il s'agissait entre autres d'émanations de sulfure d'hydrogène provenant d'une conduite véhiculant des eaux usées domestiques et industrielles épurées du site de Caterpillar. Très vite, notre processus de gestion de crise était appliqué.

L ES ÉQUIPES D'IGRETEC ONT été immédiatement dépêchées sur place. Des réunions de crise ont été organisées, avec tous les intervenants (pompiers, police locale, police fédérale, Ville de Charleroi, SOS pollution Charleroi, DPC, SPW, Caterpillar). La station de pompage a tout d'abord été mise à l'arrêt, les eaux étant déviées vers le ruisseau Péreupont, affluent du Tintia. Le vendredi 21 mai, IGRETEC faisait procéder à la vidange des fluides de la canalisation de refoulement. L'épisode a été suivi par le redémarrage de la station de pompage du site Caterpillar le samedi 22 mai, peu après 8h30. Toutes les mesures de sécurité avaient été prises pour réduire d'éventuelles nuisances résiduelles, qui ne se sont jamais produites. Pas un seul appel n'a été reçu au n° 0800 mis en place. Après 30 minutes, les eaux expulsées depuis la station

de pompage atteignaient déjà l'extrémité de la conduite, à hauteur de l'école GPH. Les premières mesures relevées se sont avérées correctes. Plus aucune trace de gaz ne subsistant et la conduite étant désormais en charge et pleinement remplie d'eau, il a été décidé, peu avant 10h, de fermer les trapillons et de lever le dispositif de sécurité (police et pompiers) mis en place.

Pendant et après les opérations, la conduite et la station de pompage ont été placées sous monitoring permanent. Les équipes, mobilisées depuis le mardi ont fait preuve de professionnalisme, de réactivité et d'efficacité, chacun assumant parfaitement son rôle. « On peut parler de très bonne gestion de crise », nous explique Sandrine MOULIN, qui a félicité ses équipes en soulignant également l'esprit de groupe indispensable

étant donné que l'ensemble des différents départements a été impliqué... « Sans cette solidarité, il aurait été impossible de mobiliser et de coordonner autant de moyens en si peu de temps. Je m'en voudrais de ne pas remercier également les autres agents du service exploitation qui ont continué, en équipes réduites, à assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration, des stations de pompage et de démergement », clôture Sandrine.



MAYENCE: LE PROJET ENFIN SUR

Dans le « Parcours 12 » (juillet 2009) nous vous présentions en détail le vaste projet de rénovation et d'extension du bâtiment « Mayence » qui devait aboutir à l'horizon 2013. Que s'est-il passé entre-temps et où en est le projet aujourd'hui ?

LA CONDITION SINE QUA NON étant de trouver des surfaces pouvant accueillir le projet, les négociations avec les propriétaires et locataires ont été entreprises. Dans un premier temps, l'entrepôt situé à l'arrière du bâtiment, rue du Poirier, a pu être acquis.

Trois pistes ont alors été envisagées : celle de l'acquisition des garages à l'arrière de l'entrepôt (figure 1) n'a pu être concrétisée, faute d'adhésion au projet dans le chef des propriétaires. La propriété des voisins directs du boulevard Mayence (figure 2) n'a pu être acquise, faute d'accord.

Enfin, la solution du rachat de la propriété mitoyenne à l'entrepôt acquis s'est avérée être la bonne (figure 3).

Sur ces nouvelles surfaces seront construits des parkings, sur 5 niveaux, portant à 440 le nombre total de places (contre 160 places pour le parking actuel). Partant de cette nouvelle donne, tout le projet a été revu. « Il est essentiel d'avoir une bonne corrélation

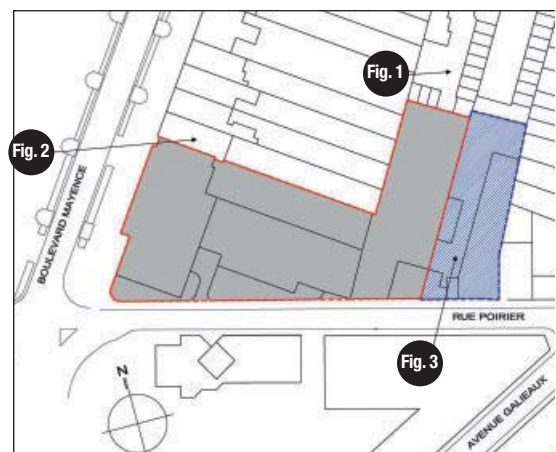
entre le nombre de mètres carrés de bureaux et les surfaces de parking, tant pour le confort du personnel que pour attirer d'éventuels locataires, d'autant que le site est remarquable par sa position stratégique à l'entrée de la ville », nous explique Pierre ROMBAUX, directeur du Développement économique et immobilier. On arrive à un ratio places de parking/emplacements de bureau proche de celui connu à Eole, ce qui est extrêmement confortable.

« En terme de surfaces nouvelles en centre ville on passe de 6 100 m² à 12 500 m² soit 6 400 m² de surfaces complémentaires. C'est énorme. »

Ce nouveau projet, plus ambitieux encore, porte la surface totale de bureaux à 12 500 m². Il a été l'objet d'un gros travail d'analyse budgétaire (l'enveloppe avoisine les 30 Millions d'€). Le bureau d'études a dû réaliser 2 esquisses complètes pour arriver à une proposition qui

satisfasse tous les acteurs, internes comme externes, les partenaires (Ethias, la Régie communale autonome), ainsi que nos instances, qui ont donné leur feu vert le mardi 11 mai. Pour Xavier BERTO, chef du service « Etudes Immobilières », « le gros défi consistait à prendre en compte toutes les nouvelles données du projet, ce qui n'a pas été simple. Reste aujourd'hui à confirmer, d'ici septembre, toutes les options techniques qui se retrouveront dans le permis unique ».

Pierre ROMBAUX poursuit : « En terme de surfaces nouvelles en centre ville on passe de 6 100 m² à 12 500 m², soit 6 400 m² de surfaces supplémentaires. C'est énorme. La surface du bâtiment représente



LE CALENDRIER DU PROJET :

SEPTEMBRE 2010 :

Dépôt du permis d'urbanisme

NOVEMBRE 2011 :

- Le nouveau parking devrait être réalisé, permettant la fermeture du parking actuel
- Les occupants de l'aile « Poirier » migrent vers l'aile boulevard Mayence
- Début des travaux de démolition de l'aile du poirier

MARS 2013 :

Fin des travaux de l'aile « Poirier » et migration des services vers cette aile.

SEPTEMBRE 2014 :

Finalisation du bâtiment situé Bd Mayence et migration des équipes d'Eole vers cette aile.

LES RAILS



le double d'Eole. Au niveau du patrimoine, on n'a jamais fait un bâtiment aussi important. Objectivement, le projet est extrêmement ambitieux, et réaffirme de façon très positive notre empreinte au centre ville, dans la foulée des autres chantiers initiés ».

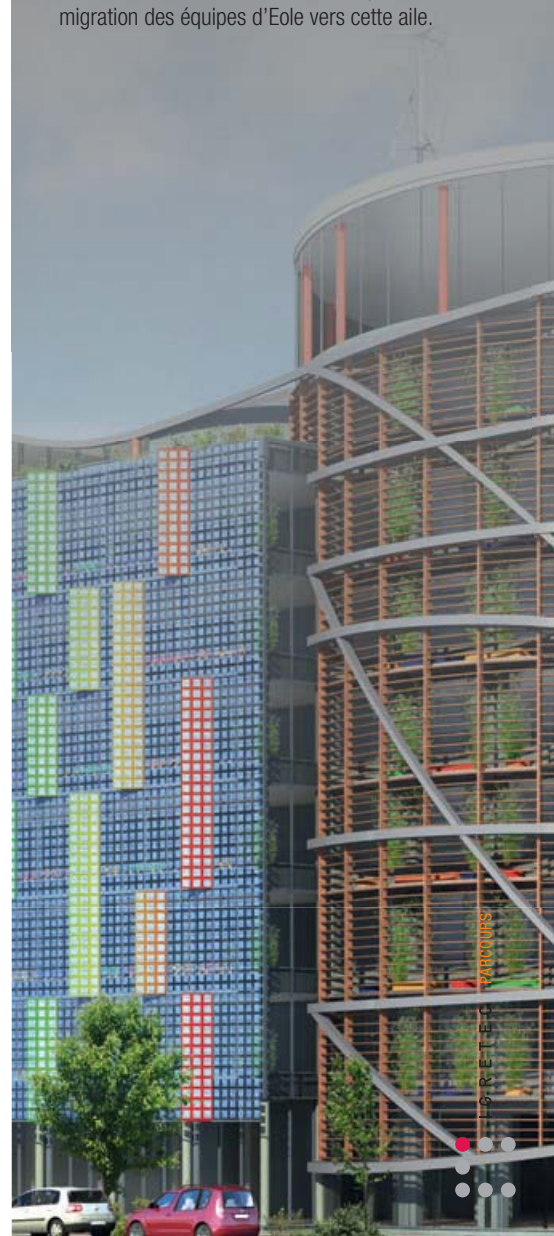
Concrètement le phasage reste le même que celui envisagé dès le départ.

On commencera par le chantier du parking, qui est tout à fait distinct de celui du bâtiment proprement dit. Les deux chantiers peuvent d'ailleurs être attribués à des entreprises différentes. Ensuite on passera à la démolition de l'aile « Poirier », sa reconstruction nécessitant la réalisation de nouvelles fondations, étant donné que le bâtiment comportera 7 étages.

Pour la tour située boulevard Mayence, le traitement sera celui prévu initialement. L'ossature sera conservée, à laquelle viendra se greffer la double façade plantée. En bout d'aile Poirier, sur la toiture du 5^e étage, la façade du 6^e étage sera en recul par rapport à la rue et un espace de toiture planté est prévu, sorte de jardin suspendu sur lequel donnera le « foyer », le fameux espace de vie qui sera le « réfectoire » mais également endroit de détente, de partage et de brassage d'informations.

Tout sera mis en oeuvre pour éviter les désagréments liés aux travaux et les déménagements seront en principe uniques. Une fois la tour « Mayence » terminée, les couloirs de liaison seront percés de façon à ouvrir les plateaux de travail.

D'ici là, le comité de pilotage reviendra vers les différentes directions avec les projets d'implantation. Chaque direction fera part de ses remarques. Le projet est donc bel et bien sur les rails...





LES BONNES NOUVELLES DE L'AÉROPOLE...

Hasard du calendrier, beaucoup de dossiers évoluent simultanément de manière positive du côté de l'Aéropole. On peut parler de tournant face à ce foisonnement de projets ambitieux, parfois à l'échelle mondiale, qui ont en commun, outre le caractère scientifique et technologique, la volonté de décroïsonner et d'exploiter au maximum l'opportunité de synergies.

TOUT D'ABORD, DU CÔTÉ du Campus technologique, le schéma directeur de l'ensemble sera déposé dans les mains du fonctionnaire délégué le 15 juin. Le permis d'urbanisme du bâtiment du Forem, première composante de ce Campus sera déposé dans la foulée également. Pour rappel, ce vaste projet vise à réunir, sur un même site, les mondes de l'entreprise, de l'enseignement et de la formation, de la recherche, ainsi que les acteurs d'aide à la création d'entreprise. Le **Campus technologique représentera au final 30 000 m² construits, 1 000 étudiants** dans des matières qualifiantes de tous les niveaux : du technicien à l'ingénieur, de la formation initiale à continue, tous réseaux confondus.

Parallèlement, nous avons été désignés bureau d'études pour le **Centre de recherche en composite plasturgie**, complément du Campus technologique qui sera réalisé à côté de la Maison de l'Industrie technologique, pour compte d'une série de partenaires privés au campus, Cenaero, Technofutur Industrie et Sirris. **Le centre de recherche AGC**, centre unique au niveau mondial, qui expose d'ailleurs des réalisations verrières assez extraordinaires pour

le moment à l'exposition universelle de Shanghai, a acquis le terrain entre le château d'eau et l'hôtel Aéro 44 et devrait déposer son permis d'urbanisme début 2011.

Enfin, le centre wallon de production en thérapie cellulaire, synergie entre les acteurs du biopark et du biopôle devrait s'implanter en face de l'IMI (Institut d'immunologie médicale).

Last but not least, le siège wallon d'exploitation d'**ORES** verra le jour à l'Aéropole également, ainsi que le bâtiment **St Exupéry**, surface réalisée pour le compte d'IGRETEC et vouée à accueillir des sociétés de service à vocations scientifique et technologique, pour lequel nous venons de recevoir le permis. Le chantier devrait démarrer dans le courant du mois d'août. Sans oublier le CMMI, centre d'imagerie médicale dont nous vous parlons ci-après.

Enfin, le chantier de **Wallonia Biotech II**, surface de 4 500 m² dédiée à l'accueil des SPIN OFF, est en cours. On peut dire que l'Aéropole, qui approchera ainsi la pleine occupation, ne présentera plus le même visage dans quelques mois...



Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, était en visite le jeudi 27 mai à l'Aéropole. Une visite qui suivait celle au Gouvernement wallon, dans le cadre de la préparation de la future présidence belge de l'Union européenne. Une fois de plus, l'Aéropole a été pris en modèle économique wallon et en exemple d'utilisation intelligente des fonds structurels européens, à travers les visites de l'IBBM, du centre de compétence Technofutur industrie (photo) et enfin d'Ecoplast Technology.



LE FUTUR VISAGE DU PARC DE LA SERNA

Les pelleteuses sont actuellement occupées à préparer le terrain de 30 ha, qui devrait être disponible à l'horizon 2011. Quant aux terrains du PAE « Jumet Airport », ils devraient être prêts fin 2011.



CMMI, NOUVEAU FLEURON DU BIOPARK



La construction de l'extension du bâtiment de l'IMI devrait débuter dans les semaines à venir. IGRETEC a remis offre en mai 2009 et remporté ce beau marché forte de son expérience dans les bâtiments dédiés aux biotechnologies.

LES 4 JEUDIS DES TIC

De nombreuses études le montrent, les patrons de TPE/PME restent en retrait face aux « nouvelles » technologies de communication. Alors que ces technologies pourraient leur donner une plus grande efficacité, une meilleure gestion, faciliter l'organisation et la planification quotidienne et de là augmenter la rentabilité de leur entreprise. Partant de ce constat, et dans le cadre de son action de sensibilisation des PME, le service TIC d'IGRETEC a organisé son huitième cycle de 4 séances de sensibilisation (Midis des TIC) sur le thème : « *L'InformaTIC dans ma PME* ».

L'idée est de proposer un moment convivial et pratique en donnant aux participants des conseils et astuces qui leur sont directement profitables et facilement applicables dans le cadre de leur gestion quotidienne.

Du 4 mars au 1^{er} avril, René-Philippe LEGRAND, conférencier, a abordé les thèmes « astuces de l'informaTIC, e-mailing, gestion des stocks ou encore « e-business » : des sujets accessibles et des solutions concrètes.

De nombreuses entreprises de tout secteur ont répondu présentes ; les quelques 120 participants se sont dits satisfaits et à travers eux une cinquantaine d'entreprises ont été touchées. Les retours sont tout à fait positifs entre autres par rapport aux aides e-business puisque plusieurs dossiers en vue de l'obtention de la prime e-business ou RENTIC ont été finalisés ou sont en cours de traitement.



DÈS SEPTEMBRE 2009, des démarches étaient entreprises auprès des différents utilisateurs pour déterminer les besoins. La demande de permis d'urbanisme était rentrée au mois de décembre. Entretemps, le marché a fait l'objet d'un avenant relatif à l'intégration du mobilier, portant son montant total de 1 400 000 € à 1 700 000 €.



Le bâtiment abritera le CMMI, « Center for Microscopy and Molecular Imaging », un centre unique en Europe d'imagerie moléculaire qui va de la molécule à l'animal, et qui verra le jour grâce au soutien de l'Union européenne (FEDER) et de la Région wallonne. Le dispositif permettra de réaliser en un même lieu toutes les analyses, en combinant plusieurs technologies, comme la microscopie électronique, l'imagerie in vivo, une plateforme robotisée, l'imagestream... Un fleuron qui viendra judicieusement compléter le Biopark.

Lors de l'inauguration du projet, au Point Centre, en présence de Jean-Marc NOLLET, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique en Région wallonne, **les autorités de l'ULB ont souligné « l'efficacité bienveillante mais ferme » d'IGRETEC**. Une très belle reconnaissance de notre savoir-faire. « Effectivement, nous pouvons parler de collaboration exemplaire », nous explique Redouane MEKAOUI, Architecte.

« Le bâtiment abritera le CMMI, « Center for Microscopy and Molecular Imaging », un centre unique en Europe d'imagerie moléculaire qui va de la molécule à l'animal. »

Le défi architectural prend en compte la volonté d'intégrer la nouvelle structure avec le bâtiment existant notamment par le respect des couleurs et de ses éléments horizontaux et verticaux. La surface, de 740 m², devrait être disponible dès 2011.



LE ROND-POINT PASSE AU VERT

Le rond-point principal de l'Aéropole vient d'être « verdurisé ». Nos horticulteurs ont travaillé sans ménager leurs efforts pour réaliser une création originale qui comprend pas loin de 8000 plants.

PLUTÔT QUE DE S'ORIENTER vers la trop classique pelouse, les architectes et horticulteurs d'IGRETEC ont choisi de relever le défi de la créativité.



Plusieurs plans ont été étudiés ; l'aménagement en colimaçon, trop onéreux, a dû être abandonné. C'est qu'il fallait composer avec une masse importante de terre présente sur le rond-point.

Le projet retenu comprend 4 buttes avec un passage pour piétons. L'idée des 4 points cardinaux a été exploitée. Au centre de la composition se trouvera probablement la « pièce maîtresse » : un chêne. Au-dessus de chaque talus, des cerisiers « pleureurs » rythment le tout. Autour, près de 8000 plantes composent un tableau évoluant au fil des saisons en garantissant couleurs et fleurs tout au long de l'année.

« Il faudra néanmoins attendre 2 ou 3 ans avant que tout soit recouvert », nous explique Olivier Lorenzi.

Une haie « quatre saisons », composée de hêtres, de potentilles de couleurs différentes, de spirées et de viorne amène les promeneurs vers le centre, tout en apportant de la couleur toute l'année. Des bureaux d'Eole ou de l'IPG, la vue plonge sur l'intérieur des talus : « Les collègues d'Eole pourront toute l'année, de leur bureau, profiter d'une vue fleurie puisque nous avons travaillé avec des plantes à longues floraisons, ainsi qu'avec les plantes à bois décoratif, comme les cornouillers. » Les vivaces n'ont pas été oubliées : on retrouve des geraniums et des hemerocalles. Les bulbes, bambous ainsi qu'une surface importante de couvre-sols (chèvrefeuille, symphorine) sont présents également.



L'équipe des horticulteurs (de gauche à droite) : Benjamin Segers, Frédéric De Giorgio, Patrick Christiaens, Olivier Lorenzi, Samuel Lecocq

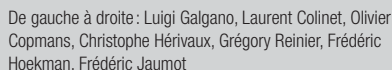
L'extérieur a été planté de graminées (herbes des pampas, miscanthus, descampsia, pennisetum) de façon à jouer avec le vent très présent à cet endroit de l'Aéropole et créer l'effet d'une vague. Ce choix de plantes rappelle la création effectuée pour les abords d'Eole.

Au final, les horticulteurs auront travaillé plus de 5 semaines, en équipe de 5 personnes, pour planter. Un travail ardu dont le résultat devrait s'exprimer pleinement dans les années à venir.

ZOOM

L'équipe des 5 horticulteurs, en place depuis 2001 dans le cadre du plan Rosetta, a pour mission principale la création et l'entretien d'abords pour les bâtiments appartenant à IGRETEC (7 sur l'aéropole et 4 bâtiments-relais), ainsi que l'entretien et le nettoyage des parcs d'activités économiques. L'équipe est basée dans le parc d'activités de Fleurus-Farciennes.

Pendant l'hiver, ils apportent une assistance logistique dans le cadre par exemple de déménagements. Olivier Lorenzi est le chef d'équipe.



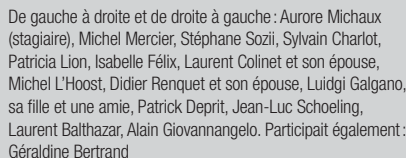
DU CÔTÉ DES SPORTIFS

Créé en 2001, le club « FC IGRETEC » a évolué pendant 8 saisons à la Ligue Francophone de Football en Salle en P4 hennuyère. L'équipe est reprise cette année à l'UFF en division 4A. Une belle continuité puisée dans l'amitié liant les joueurs et dans l'esprit résolument positif régnant au sein du groupe. Aujourd'hui, l'équipe a même créé son site : <http://www.fcigretec.be> et recrute un ou deux joueurs pour la saison prochaine. Pour ceux qui seraient intéressés par une participation occasionnelle, des matchs amicaux sont organisés régulièrement. Tous les autres sont les bienvenus pour les encourager et la troisième mi-temps !

10 MILES BRAVO!

Il faisait froid mais il n'a pas plu ! Pour la deuxième fois IGRETEC a réussi la performance d'une participation collective aux 10 miles de Charleroi le dimanche 14 mars ! Une quinzaine de collaborateurs ont foulé, aux couleurs d'IGRETEC, les 5 ou 10 miles d'un parcours pas toujours facile. Le tracé avait été quelque peu revu par rapport à l'édition 2009 en raison des travaux du métro, mais nous sommes tous venus à bout des 5 (6,5 km) ou 10 (16,700 km) miles. Bravo à tous !

Qui est partant pour la prochaine édition ?



Pour beaucoup de lecteurs ils n'ont plus de secret... Pourtant le nouvel intranet, mis en ligne au mois d'avril, ainsi que la nouvelle version trilingue de notre site internet <http://www.igretec.com>, lancé au mois de mai, méritent bien une place de choix dans Parcours...

POUR LE SITE INTERNET, nous avons privilégié une navigation fluide et intuitive (maximum 3 clics de souris) pour un accès aisé à l'information. Le but global est de favoriser les contacts directs (par mail ou téléphone) vers les « gestionnaires de projets », nous explique Michel L'Hooft, responsable Communication.

Le nouveau site est partiellement traduit en anglais et néerlandais, notamment les contenus destinés aux entreprises. « *Un must pour une agence de développement économique appelée à accueillir des investisseurs potentiels* ».

Un moteur de recherche performant a été intégré au site pour un accès plus ciblé à l'information. L'aspect dynamique est particulièrement soigné via un module de news qui fait la part belle aux activités d'IGRETEC

et de ses partenaires, ainsi qu'aux emplois et aux stages proposés.

Le site est de plus constitué d'un extranet, permettant la mise à disposition des contenus sécurisés à destination de nos communes, partenaires ou associés. Il accorde une place importante aux photos et aux références d'IGRETEC (sous forme de bannières ou de diaporamas).

Quant au site intranet, réservé à l'usage du personnel, il permet l'accès intuitif à toute une série de documents et applicatifs mais également une meilleure circulation en interne de l'information grâce à un système de messagerie ciblée, qui en fait un véritable outil de communication. Il est également doté d'un moteur de recherche performant et d'un système de personnalisation « Mon intranet ».



Au-delà d'un air de famille évident et voulu d'un point de vue graphique, nos sites intranet et internet sont dotés du même outil de gestion des contenus (CMS), de façon à gagner en rapidité et cohérence dans la mise en ligne des infos.

Il reste à faire vivre ces outils, qui ne peuvent être pertinents sur le long terme que par une alimentation et mise à jour régulières. Et l'alimentation de l'intranet en « news » est aussi l'affaire de tous ! Pensons-y !